



Les chroniqueurs chasse et pêche du Québec honorés

Patrick Campeau, premier Québécois intronisé au Panthéon canadien de la pêche

Le 14 février dernier, Patrick Campeau, spécialiste de la pêche et chroniqueur pour le *Journal de Montréal*, a été intronisé au Panthéon canadien de la pêche. Ce club est formé de personnalités triées sur le volet et bien connues au Canada. Celles-ci sont sélectionnées selon plusieurs critères : leur passion et les actions de diffusions liées à cette passion. L'œuvre de Patrick Campeau rejoint très bien ces deux critères. Il est le seul Québécois à avoir été intronisé depuis la création du Panthéon canadien de la pêche en 2008. Félicitations monsieur Campeau!



Julien Cabana reçoit le prix Fontinalis de la Fondation pour la sauvegarde de la truite mouchetée



Lors du 19^e Rendez-vous gastronomique des Amis de la pêche, qui s'est tenu le 12 avril dernier, La Fondation pour la sauvegarde de la truite mouchetée a profité de cet événement pour remettre le prix Fontinalis récompensant une personne qui œuvre pour la promotion de la pêche et du plein air. Le récipiendaire 2014 du prix Fontinalis est monsieur Julien Cabana, journaliste au *Journal de Québec*.

◀ De gauche à droite :
Monsieur André Martin,
président-directeur général
de la Fondation de la faune, Madame
Nathalie Langevin, directrice générale
de TVA Québec, Julien Cabana
et monsieur Claude Feuiltault,
président-directeur général de la
Fondation pour la sauvegarde
de la truite mouchetée.



▲ Hélène Larente
durant l'atelier

L'organisation d'une activité de relève pour les femmes

C'est un fait que les femmes peuvent contribuer à la perpétuation de la chasse, au même titre que leurs collègues masculins. Il y a d'ailleurs un intérêt insoupçonné de la part des femmes pour la chasse. Hélas, cela s'accompagne trop souvent d'une crainte de l'inconnu et de la peur d'être jugée, tant par les chasseurs plus expérimentés (qui leur reprochent leur inexpérience ou qui ne leur donnent pas la possibilité d'expérimenter et d'apprendre) que par les non-chasseurs qui les confrontent avec une image négative de la chasse.

Il est possible d'encourager cet intérêt chez la clientèle féminine en proposant des programmes qui tiennent compte de leurs besoins spécifiques, encadrés par des facilitateurs compétents, engagés et à l'écoute. Ces programmes proposent une expérience de chasse stimulante, enrichissante, basée sur l'apprentissage et la mise en pratique de connaissances solides tout en respectant les limites de chacun. Ces activités jouent un grand rôle de démystification et sont une première étape dans le développement d'un réseau de chasseuses.

Lors du congrès provincial de la FédéCP le 12 avril dernier, madame Hélène Larente, monitrice au Programme d'éducation en

sécurité et en conservation de la faune, également monitrice au programme Fauniquement Femme et fondatrice de Cerfemme, l'a brillamment démontré en illustrant son propos d'expériences réelles et de témoignages de participantes. Les conditions essentielles à la mise en place d'un programme féminin de relève ont été examinées, du recrutement de l'équipe de formateurs à la planification des activités et à leur promotion, en passant par le choix de l'endroit et de l'équipement proposé aux débutantes.

Les participants à l'atelier ont pu constater les résultats stimulants obtenus dans les expériences citées. En effet, à la suite de leur expérience dans un programme d'initiation à la chasse, de nombreuses femmes se sont organisées entre elles pour former des groupes de chasse, question de se retrouver entre elles dans un milieu où elles ne subissent pas la pression de confrères masculins. Les femmes, tout autant que les hommes, apprécient de pouvoir, le temps d'une chasse, «décrocher» des obligations familiales ou professionnelles, qui ne leur laissent autrement aucun répit. Ce peut être aussi l'occasion de moments de complicité mère-fille.

La période de discussion a permis de proposer de nouvelles activités (chasse à l'ours, à l'original, au petit gibier, tir au pigeon d'argile) qui pourraient susciter l'intérêt des clientèles féminines. Ces activités devraient rester abordables et tenir compte d'obstacles particuliers – notamment la disponibilité des novices et le fait qu'elles sont généralement peu équipées. On cherchera, dans le cas d'activités d'initiation, à fournir des services (sites appâtés, accessibles aux petits véhicules) et des bâtiments pensés pour des débutants (douches, eau courante) à proximité des sites de chasse.

Les participants à l'atelier ont suggéré qu'il y avait là matière à développer de nouveaux produits chez les pourvoyeurs ou les associations de chasseurs. On a aussi proposé de créer un regroupement provincial de femmes qui pourrait exploiter le mieux possible les différences régionales afin d'offrir des activités de chasse diversifiées. Ce réseau provincial féminin – utilisant les ressources et les contacts de la FédéCP – a rallié l'aval des participants de l'atelier : il est question de recueillir les noms des personnes intéressées et de créer un comité féminin d'ici le prochain congrès.

Les bénévoles au sein d'un organisme : savoir les recruter et les accueillir

Lors du congrès provincial de la FédéCP le 12 avril dernier, c'est devant plus de 60 participants que madame Sylvie Gagné, formatrice pour le Centre d'action bénévole de Québec, a présenté et précisé certains éléments gagnants de la façon de recruter et d'accueillir les bénévoles au sein des organisations.

Cet atelier avait comme principal objectif d'expliquer les différentes raisons qui motivent les gens à faire du bénévolat, et d'y faire réfléchir les participants, dans le but de mieux les recruter et d'obtenir un meilleur pouvoir de rétention de ceux-ci. De façon générale, les principaux éléments déclencheurs se retrouvent souvent dans le désir de contribuer à la communauté, de mettre à profit leurs compétences et leurs expériences, ou encore parce qu'ils sont personnellement touchés par la cause que soutient l'organisme. D'ailleurs, lors des différentes discussions avec les participants ces éléments sont ressortis.

Madame Gagné a tout d'abord tenu à rappeler quelques statistiques sur le bénévolat en général au Québec pour ensuite expliquer certains concepts théoriques associés à la motivation des individus et à leur implication future. Pour en faire l'illustration claire et précise, elle a expliqué les liens avec la populaire pyramide de Maslow du réputé psychologue américain Abraham Maslow, soit les besoins physiologiques, de sécurité, d'appartenance, d'estime de soi et de réalisation.

Le premier volet de sa présentation a été axé sur le recrutement des bénévoles, les clientèles ciblées par le recrutement et les différents moyens d'y parvenir. Selon la formatrice, rien ne peut remplacer l'impact d'un être humain dévoué à une cause dans l'attraction et la promotion de bénévoles. Il faut travailler cette variable et ne pas oublier que l'implication bénévole est un choix libre.

Le bénévole est votre relationniste et agent de promotion de tous les jours. Il ne faut pas oublier les moyens classiques



de recrutement tels que journaux, bouche à oreille, affiches, communiqués, réseaux sociaux, etc. Également, les facteurs de personnalisation, de rigueur, de réputation et de chaleur humaine ne sont pas négligeables lors du recrutement. S'ajoutent bien évidemment les liens parentaux qui sont très importants dans le renouvellement de la cohorte de bénévoles et l'établissement d'une structure de reconnaissance auprès des bénévoles.

Le deuxième volet de la présentation avait comme sujet l'importance de l'accueil des bénévoles et d'un système de mentorat structuré au sein de l'organisme. D'ailleurs, plusieurs liens ont été effectués par rapport au nouveau service à venir «Mentorat chasse, pêche, piégeage» développé par la FédéCP et ses partenaires et d'un module complémentaire possible annexé à celui-ci afin de mettre en valeur le bénévolat et de recruter de manière efficace les bénévoles dans les régions. Les éléments suivants ont en outre été iden-

tifiés comme fondamentaux :

- Accueillir chaleureusement et s'assurer de présenter à tous les intervenants essentiels à l'accomplissement de la tâche du bénévole.
- Être clair sur notre besoin et le rôle du bénévole.
- Informer immédiatement le bénévole au moyen de documents, présentations et réunions (mission, fonctionnement, services offerts, code d'éthique, etc.).
- Assurer un support en formation.
- Accompagner les bénévoles.

En terminant, la conférencière a souligné aux participants que la mixité dans une équipe de bénévoles apporte un dynamisme et un développement créatif. Elle a invité les participants à innover et à introduire de nouvelles personnes aux conseils d'administration. Elle a même suggéré que certaines tâches administratives puissent être accomplies à distance via Internet.

Le bar rayé du fleuve Saint-Laurent, en route vers la pêche sportive

La première partie de l'atelier, qui s'est déroulé lors du congrès provincial de la FédécP le 12 avril dernier, a servi à expliquer le contexte actuel de la présence de bars au Québec. Depuis 2001, le projet de réintroduction du bar rayé dans le fleuve Saint-Laurent a fait beaucoup de chemin. La reproduction naturelle a été confirmée, quelques sites de reproduction sont visités par le bar et les mentions de captures sont nombreuses. Toutefois, la dynamique de la population de bars n'est pas encore cernée et, d'un point de vue scientifique, les connaissances sont insuffisantes pour permettre un plan de gestion définitif.

Au cours des dernières années, Faune Québec a cependant entrepris différents projets de recherche afin de comprendre et de suivre la nouvelle population : suivi par émetteurs des déplacements des adultes, analyse de la répartition spatiale des adultes, caractérisation des habitats des jeunes de l'année, suivi annuel du recrutement, suivi de l'abondance des jeunes de l'année, suivi de la croissance des individus et analyse de la structure de tailles de la population. L'objectif est de planifier avec soin l'arrivée éventuelle de la pêche sportive de cette espèce dans le fleuve Saint-Laurent.

Par ailleurs, le phénomène de la forte recrudescence de la population de bars du golfe du Saint-Laurent procure au



gouvernement du Québec une occasion d'affiner ses connaissances en matière de gestion de ce poisson. Pour l'instant, selon la FédécP, les modalités offertes aux Québécois qui fréquentent la baie des Chaleurs sont satisfaisantes, sauf que les pêcheurs des provinces maritimes profiteront d'un meilleur accès à la ressource que les pêcheurs québécois. À ce sujet, Faune Québec s'est engagé à un réajustement pour 2015.

Durant l'atelier, les participants ont aussi pu discuter de plusieurs sujets importants quant à la gestion du bar. Afin de limiter les blessures et les risques de mortalité dus à la pêche sportive, il pourrait être envisagé d'interdire les appâts naturels. En utilisant des leurres artificiels tels que des cuillères, des poissons-nageurs, des mouches et autres, on peut diminuer la gravité des blessures aux poissons. Le MDDEFP avance par ailleurs que 15 à 20 % des poissons pris à la pêche sportive ne survivraient pas à la remise à l'eau. Un sondage rapide dans la salle a indiqué que la majorité des participants

serait d'accord avec une restriction concernant les appâts naturels.

D'autres mesures seront aussi envisagées afin de protéger le bar. L'utilisation d'hameçons circulaires serait peut-être une pratique adéquate pour limiter les blessures et la mortalité du bar par la pêche sportive. Un projet de recherche qui sera conduit à partir de 2014 par l'Université du Québec à Chicoutimi aidera à apporter des réponses à cette question.

Quant à la création d'un permis spécifique pour la pêche au bar rayé, il est certain qu'il s'agit d'un atout intéressant pour le suivi scientifique. En ayant les coordonnées des pêcheurs, il est possible de pouvoir les rejoindre pour obtenir des données au cours de chaque saison de pêche. De plus, cela permettrait d'accumuler des fonds qui seraient, en tout ou en partie, réinvestis dans la gestion du bar. Cela constitue toutefois un frein à la relève qui souffre de la complexité réglementaire. L'idée d'un permis à prix modique a par contre satisfait les participants.

Mentorat chasse, pêche et piégeage : le recrutement continue!

Mentors et mentorés se connecteront facilement et gratuitement grâce au nouveau service *Mentorat chasse, pêche et piégeage* afin d'échanger sur l'apprentissage de compétences en matière de chasse, pêche et piégeage.

Le jumelage des mentorés est adapté selon chaque profil et encadré par un bénévole, le mentor.

Tous les mentors sont expérimentés dans leur domaine, ils sont passionnés et ont un fort désir de transmettre leurs connaissances afin d'informer et de motiver les générations futures de chasseurs, de pêcheurs et de piégeurs.

Nous sommes présentement en recrutement de mentors et déjà plusieurs personnes se sont inscrites!

Remplissez le formulaire à mentoratcpp.com pour devenir un mentor.

Prenez note que le lancement officiel se fera à l'automne 2014.